

Centre régional de référence de la Mort Inattendue du Nourrisson



Centre Régional
de Référence
de la Mort Inattendue
du Nourrisson



CHU de Montpellier
Hôpital Lapeyronie
Pôle Femme, Mère, Enfant
371 avenue du Doyen Gaston Giraud
34295 Montpellier cedex 5
Tél. : 04 67 33 65 83

www.chu-montpellier.fr



Parents,
vous trouverez dans ce livret
les principales informations concernant votre
accueil à l'hôpital et la prise
en charge de votre bébé décédé.

Il ne remplace pas les entretiens
que vous aurez avec les membres de l'équipe.

Nous sommes disponibles pour répondre
à vos questions et vous soutenir
dans ce moment difficile.



Équipe

Toute une équipe est mise en place à l'hôpital Arnaud de Villeneuve et l'hôpital Lapeyronie pour vous recevoir.

Équipe médicale

Dr Odile PIDOUX - Médecin responsable du Centre de Référence

Dr Inge HARREWIJN

Puéricultrices

Mme Anne GUILLAUME,

Mme Christelle LAPOIRIE,

Mme Stéphanie LAPEYRE

Cadre puéricultrice

Mme Sandrine GUYON

Le numéro de téléphone est : **04 67 33 65 83** de **9h30 à 17h00**
(en cas d'absence : répondeur, vous pouvez nous laisser un message, nous vous rappellerons)

Psychologue

Mme Karine BERTRAN DE BALANDA

Secrétariat : **04 67 33 66 73**

Permanences : mardi et jeudi toute la journée (9h-17h)
et vendredi matin

Chambre mortuaire - Hôpital Lapeyronie

04 67 33 83 52

Ouverte de 8h00 à 18h00 du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h30 le week-end et les jours fériés

L'accueil de votre enfant



Votre enfant vient d'être amené au CHU de Montpellier, à l'hôpital Lapeyronie.

Nous venons de l'accueillir, nous sommes là pour vous aider dans ce moment difficile.

Toute l'équipe est disponible pour vous écouter et répondre à vos questions, quand vous le souhaitez.

Cet accident semble incompréhensible et peut être la conséquence d'une maladie tellement brutale qu'elle a abouti à la mort.

Le centre de référence a pour mission de comprendre la cause de cette mort inattendue.

Pour cela votre enfant va être examiné, des explorations vont être réalisées (dont des radiologies et une IRM (ou imagerie)) ainsi que des prélèvements. Un dossier médical sera créé.

Cependant, le plus souvent, ces examens ne sont pas suffisants pour arriver à un diagnostic : seule une autopsie peut permettre de s'orienter vers une explication possible des causes du décès.

Le médecin référent prendra du temps avec vous pour vous expliquer l'utilité de cet examen et les résultats qu'il en attend.

Mais la décision de faire cet examen vous appartient.

Après la brutalité des événements souvent vécus dans l'urgence et la précipitation, vous pourrez, si vous le souhaitez, revoir votre enfant et rester à ses côtés, le toucher, lui parler, le prendre dans vos bras, dans la plus grande intimité.

Par la suite, vous pourrez aussi, même si une autopsie a été pratiquée, le voir à la chambre mortuaire de l'hôpital Lapeyronie, aux heures ouvrables jusqu'à l'organisation des obsèques.

L'équipe médicale et paramédicale reste disponible pour vous rencontrer, vous écouter et répondre à toutes les questions que vous vous posez aussi longtemps que vous en aurez besoin.

La psychologue du Centre de Référence prendra contact avec vous pour vous accompagner dans ces moments douloureux.

Un entretien pluridisciplinaire vous sera systématiquement proposé dans les 3 mois qui suivent.

Sur le plan administratif

L'accueil de votre enfant et les examens sont entièrement pris en charge par l'hôpital.

Vous n'aurez pas à payer le transport de votre bébé aller-retour de votre domicile à l'hôpital Lapeyronie.

Vous n'aurez aucune formalité à accomplir auprès de l'hôpital. N'hésitez pas à contacter la chambre mortuaire pour plus de renseignements.

L'organisation des obsèques

Vous pouvez prendre le temps pour organiser les obsèques de votre enfant et vous mettre en rapport avec un service de pompes funèbres.

Le personnel de la chambre mortuaire vous donnera tous les renseignements nécessaires.

Possibilité d'un soutien

La peine et les réactions de chacun des membres de la famille peuvent se manifester de façon différente ou à des moments différents.

Certains souhaitent parler de leur bébé, d'autres non.

Certains peuvent exprimer de la colère, d'autres se sentir coupables et se faire des reproches ou être déprimés.

Il n'est pas toujours facile d'évoquer, au sein du couple ou avec l'entourage proche, ces événements tragiques tant la souffrance peut empêcher le dialogue.

Des rencontres avec la psychologue du Centre de Référence vous seront proposées, selon votre souhait, afin de partager ces événements douloureux.

L'association de parents « Naitre et vivre » peut aussi vous aider.

Vos enfants aînés

Si vous avez des enfants aînés, vous allez avoir à faire face à la difficulté de leur expliquer ce qui est arrivé : même des enfants très jeunes seront touchés par cet événement.

Ils l'exprimeront de diverses façons et plus ou moins apparentes.

Ils ont besoin qu'avec des mots simples, on leur parle de ce qui s'est passé, même s'ils ne semblent pas poser de questions directement.

Vous vous posez peut-être des questions sur l'opportunité de leur présence lors des obsèques : y assister ou pas. Aller sur la tombe du bébé peut les aider à intégrer cet enfant dans l'histoire de la famille et faciliter le deuil qu'ils auront à faire, eux aussi, à leur manière.

Certains enfants peuvent réagir à la mort de leur frère ou de leur sœur par des insomnies, de l'angoisse, une peur de se séparer de leurs parents, des attitudes régressives ou d'autres manifestations inattendues, montrant ainsi leur détresse. Ils peuvent alors avoir besoin d'être aidés.

Si vous avez du mal à affronter toutes ces difficultés, à donner des explications à vos enfants, à réagir face à leurs réactions, vous pouvez aussi rencontrer la psychologue du Centre de Référence.

Elle est disponible pour vous recevoir et recevoir vos enfants si vous les sentez en difficulté.

Il est possible aussi, qu'après le décès de votre enfant, vous vous sentiez trop démunis pendant un temps pour vous occuper de vos aînés. Vous ne devez pas vous sentir coupable, mais simplement essayer de faire prendre le relais par vos proches qui pourront leur expliquer que leur père ou leur mère sont trop tristes en ce moment.

Mais il se peut aussi que vos enfants constituent pour vous un soutien capital, que leur simple présence vous oblige à écarter pour un instant, au moins, votre peine. Ils sont là aussi pour représenter la vie et l'espoir.

**Tout au long de ce douloureux chemin,
l'équipe du Centre de Référence se tient à votre disposition,
n'hésitez pas à nous solliciter.**

Association de parents



NAITRE ET VIVRE

Association pour l'Etude et la Prévention de la Mort Inattendue du Nourrisson (MIN) et l'accompagnement des parents en deuil d'un tout petit.

Ces personnes sont très à l'écoute et très disponibles.
Elle rassemble des parents ayant perdu eux-mêmes un enfant de la Mort Inattendue du Nourrisson.

5 rue Laperouse - 75116 PARIS

Téléphone 24h/24 : 01 47 23 05 08

Site internet : www.naitre-et-vivre.org



Contacts

TÉLÉPHONE

04 67 33 65 83

ADRESSE

CHU de Montpellier

Hôpital Arnaud de Villeneuve - Lapeyronie

Pédiatrie II

Centre de référence de la MIN

Dr O. PIDOUX

371 avenue du doyen G. Giraud

34295 Montpellier cedex 5

